

**PROJET ASSOCIATIF**  
2019-2023

## Table des matières

Préambule .....	2
Enracinement départemental, ancrage local dans la lutte contre l'exclusion .....	2
Objet, valeurs et principes d'action .....	4
Missions et mise en œuvre .....	5
Ancrage dans l'économie sociale et solidaire .....	7
Orientations 2019-2023 .....	9
Renforcer la dynamique associative .....	9
Consolider l'organisation et les financements de l'association .....	9
Développer l'assise départementale et l'ancrage territorial de l'association .....	10
Inscrire l'innovation sociale dans nos pratiques .....	10
Favoriser les coopérations .....	11
Favoriser la participation et l'implication .....	11

Ce document résulte de plusieurs échanges et réécritures à partir du travail réalisé en 2018 par le groupe projet associatif, des statuts adoptés à l'AGE du 12 décembre 2018 et du fonctionnement de **Solidarité Estuaire** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Préambule

**Solidarité Estuaire** résulte de la volonté de deux associations, **Le 102 Gambetta** et **L'APUIS**, de décliner, au plus près des acteurs du terrain, les divers aspects de la solidarité hérités de leurs histoires respectives.

**Solidarité Estuaire** intervient sur le territoire de la Loire Atlantique avec une implantation forte au sein des intercommunalités de l'estuaire. Cet ancrage territorial répond à la volonté associative de développer des actions au plus près des lieux de vie des publics vulnérables

**Solidarité Estuaire** structure ses activités autour de cinq pôles :

- Accueil – Ecoute – Orientation
- Hébergement d'urgence et d'insertion
- Logement accompagné
- Petite enfance – Parentalité
- Personnes étrangères

Ce projet associatif assure avec les statuts, l'expression collective des personnes qui décident d'adhérer à **Solidarité Estuaire**. Il est l'acte fondateur qui donne sens à l'action associative. Il constitue une référence de gouvernance, de direction, d'animation et de travail pour les membres de l'association, les bénéficiaires, les partenaires, les salariés qu'elle emploie et les personnes accueillies ou accompagnées.

Les orientations proposées dans ce projet associatif devront donc se décliner dans les projets de services. Ce sera dès lors l'occasion de réfléchir autour de ces projets sans faire l'impasse sur les évolutions indispensables pour les rendre les plus opérationnels possibles dans notre environnement, tout en étant en phase avec le contexte juridique et réglementaire.

## Enracinement départemental, ancrage local dans la lutte contre l'exclusion

**Solidarité Estuaire** s'inscrit dans l'héritage d'associations, qui depuis 1975 ont développé des actions d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement social et d'insertion à destination des personnes en situation de grande précarité :

L'association **le 102 GAMBETTA** a été fondée à la suite de la fusion de deux associations, **Arc en ciel** et **Le Gué** en 2014. **Arc en Ciel** avait été créé en 1975 et **Le Gué** en 1984. Ces deux associations répondaient aux besoins de publics en situation de grande précarité bien spécifiques : les femmes avec leurs enfants pour **Arc en ciel**, les jeunes hommes (18-30 ans) pour **Le Gué**. A partir de leurs CHRS collectifs les deux associations fondatrices du **102 GAMBETTA** ont adapté et développé leurs activités auprès de leurs publics.

**Le 102 GAMBETTA** a pu poursuivre les missions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de ces publics spécifiques à partir :

- De l'hébergement collectif en CHRS,

- Des services de logement adapté (Maison relais jeunes, Intermédiation Locative, sous location)
- Des services spécifiques adaptés aux publics familles et jeunes (multi accueil, accueil de jour la R'ssource). Le service multi accueil est issu de la crèche interne de l'association **Arc en ciel** qui a évolué en Halte-garderie en 2005 puis en multi-accueil (Les petites gambettes) dans le cadre du projet immobilier du **102 Gambetta**.

Les orientations de développement du **102 Gambetta** visaient à maintenir la spécificité et l'expertise des savoir-faire en direction des publics en situation de très grande vulnérabilité dans une logique de co-construction partenariale. L'accueil de jour la R'ssource, action portée par plusieurs associations nantaises en est une illustration.

L'association **ANAHFD** (Association Nazairienne pour l'Accueil et l'Hébergement des Femmes en Difficultés) a été créée en 1980 afin de répondre à Saint Nazaire aux besoins d'hébergement des femmes en difficultés et victimes de violences.

L'Association a changé de nom en 2001 pour **L'APUIS** (Accueil, Prévention, Urgence, Insertion, Social) en lien avec le développement de l'activité et des publics accueillis. Si le public historique de **L'APUIS** demeure les femmes victimes de violences, l'activité de l'association s'est élargie à l'ensemble des personnes en difficultés sur le territoire nazairien (CAP atlantique, CARENE) avec principalement :

- Le développement de son Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale (CH.R.S.) autour d'un parc d'hébergement en diffus
- L'accueil de réfugiés dès les années 1990
- La mise en œuvre de dispositifs d'hébergement adaptés (Allocation Logement Temporaire, hébergement de sortants de détention) et le développement d'une offre de logement adapté (sous- location, Accompagnement Vers Dans le Logement) au cours des années 2000.
- La création de nouvelles réponses pour les femmes et familles en grande précarité : création d'un service d'accueil maternel (2009), mise en place d'un point écoute femmes victimes de violences (2013) et développement d'un service d'Accueil Temporaire Service de l'Asile (ATSA).

Le développement de **L'APUIS** s'est toujours inscrit dans un lien de proximité afin de répondre au plus près des besoins des publics en situation de grande précarité sur le territoire de la presqu'île en partenariat avec les acteurs locaux. L'un des derniers projets initiés par l'APUIS, SILAPSY, s'inscrivait dans cette co-construction partenariale avec un bailleur social et l'hôpital psychiatrique afin d'accompagner les personnes en souffrance psychique.

Par cet héritage, **Solidarité Estuaire** dispose d'une capacité de réactivité et de réponse aux nouveaux besoins et nouvelles problématiques identifiées auprès des publics en situation de grande précarité. L'adaptation constante de l'association aux besoins sociaux traduit sa volonté de placer la personne accompagnée au cœur de son projet.

Au cœur de dynamiques territoriales, **Solidarité Estuaire** s'inscrit en tant que véritable acteur des politiques publiques et partenaire des acteurs locaux afin de répondre aux nouvelles problématiques et nouvelles formes de précarité sur les territoires du département.

L'association rend visible ses activités à travers un important travail de partenariat et une inscription et mobilisation dans les instances de coordination locales.

Cet ancrage territorial s'appuie également sur une gouvernance associative implantée localement et représentative des territoires d'intervention de l'association.

## Objet, valeurs et principes d'action

L'article 2 des statuts définit ainsi l'objet de l'association :

*« L'Association a pour objet l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement, l'insertion de personnes majeures ou mineures.*

*Elle soutient toutes les initiatives visant à favoriser la dignité, l'épanouissement et l'autonomie de personnes seules majeures ou mineures, de couples et de familles.*

*Elle développe notamment des services d'accueil, de soutien à la Parentalité, d'hébergement et d'accompagnement social lié au logement. Elle mène des actions sur le champ des violences conjugales et/ou intrafamiliales, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accueil de personnes, quelle que soit leur nationalité.*

*Elle défend la dignité et les droits de toutes les personnes qu'elle accompagne et plus particulièrement ceux des femmes, des personnes étrangères et des jeunes. »*

**Pour le mettre en œuvre, Solidarité Estuaire, s'appuie sur trois valeurs fondamentales qui guident son action au quotidien et sont des points de repère pour l'ensemble des parties prenantes de l'association.**

- **Solidarité** : Convaincus que chaque personne accueillie est digne de respect et a sa place dans la société, nous favorisons la restauration des liens sociaux et l'inclusion sociale.
- **Laïcité** : Association non confessionnelle, nous garantissons à chacun le respect de ses croyances et de sa liberté de penser
- **Humanisme** : Prenant en compte la singularité de la personne et s'abstenant de tout jugement de valeur, nous apportons une aide et proposons un accompagnement aussi longtemps et autant de fois que nécessaire.

Ces valeurs doivent se traduire dans les faits et les différents accompagnements menés. Cette mise en œuvre repose un principe majeur d'action :

- **Inconditionnalité de l'accueil** : L'inconditionnalité s'exprime en réaffirmant le respect des différences, leur non-discrimination. Tous les publics sans discrimination aucune doivent pouvoir être informés, accueillis, écoutés et orientés. La solidarité ne peut pas accepter de trier les personnes. Le seul critère de l'accueil est celui de la détresse sociale.

A ce principe de base, s'ajoutent des principes d'action inscrivant nos valeurs dans l'action quotidienne :

- Ainsi la solidarité s'inscrit dans le quotidien par :
  - Des différents espaces de parole et d'échanges qui existent pour les salariés et les personnes accompagnées
  - Des activités qui favorisent le lien social et participent à la lutte contre les inégalités.
  - Des partenariats avec des associations d'autres secteurs (logement, soins, culture, etc.) qui, au niveau du territoire, peuvent apporter des solutions aux difficultés des personnes accompagnées
- Conformément à la « Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie », toute personne accompagnée par **Solidarité Estuaire** l'est indépendamment de ses appartenances religieuses, politiques ou sociales. L'accompagnement personnalisé respecte la croyance des personnes, dans la mesure où ces dernières ne sont pas prosélytes et/ou contraires aux règles de la vie collective. La laïcité, réaffirmée comme valeur constitutive du projet associatif de **Solidarité Estuaire**, est à envisager dans une perspective large et extensive. Elle n'exclut aucunement la coopération avec des partenaires dont l'identité serait différente (confessionnelle, par exemple) mais dont les objectifs seraient communs.
- La participation des personnes est un point central des valeurs défendues par l'Association. Son action, à travers ses services, consiste à redonner aux personnes accompagnées, dans leur lien aux autres et dans leur vie, leur place d'auteur. La parole de la personne accueillie est valorisée. Dans les établissements et services de **Solidarité Estuaire**, la singularité des personnes accueillies, de leur trajectoire et de leurs besoins est reconnue et respectée. L'accent est porté sur les potentialités et capacités des personnes, sur leur autonomisation et l'appropriation de leur parcours.

## Missions et mise en œuvre

**Solidarité Estuaire** répond aux besoins des personnes accueillies à partir des missions suivantes :

- **Accueillir** : Assurer un accueil personnalisé permettant notamment une écoute et une réponse aux besoins fondamentaux des personnes.
- **Héberger et Insérer par le logement** : Offrir un « chez soi » adapté à la situation de la personne quelle qu'en soit la forme (chambre, appartement...) et le statut (hébergé, sous locataire, locataire).
- **Orienter** : Être ressource auprès des personnes accueillies sur tous les aspects de leur vie familiale.
- **Accompagner** : Proposer un accompagnement social adapté vers la meilleure autonomie personnelle et sociale possible de la personne.

**Solidarité Estuaire** dispose d'une offre de services diversifiée allant de l'accueil en urgence jusqu'à l'accompagnement de l'insertion dans le logement auprès de publics vulnérables aux

problématiques spécifiques (femmes victimes de violences, jeunes de moins de 30 ans, familles...).

L'une de ses principales richesses réside dans sa diversité institutionnelle et géographique, l'association est particulièrement vigilante à ce que le processus d'organisation en dispositif n'uniformise pas ses différentes entités, afin que chacun puisse préserver son originalité culturelle.

Ces dispositifs complémentaires permettent, si besoin, d'assurer une continuité du parcours. Ils mettent en œuvre un accompagnement qui favorise l'inclusion dans la cité en agissant sur différents aspects de la situation de la personne : insertion sociale, insertion professionnelle, santé, logement, parentalité, citoyenneté... Les réponses d'accompagnement mobilisées favorisent le recours aux solutions les plus proches possibles du droit commun.

Dans ce cadre, chaque service dispose d'un projet de service qui s'intègre dans le projet global de l'association, garantissant ainsi ses spécificités dans l'organisation et favorisant l'accompagnement individualisé des personnes accueillies.

Cette complémentarité des services pour une prise en charge et un accompagnement social global des personnes repose sur une équipe salariée pluridisciplinaire diplômée et/ou qualifiée.

Les services de l'association mobilisent des salariés diplômés du travail social, de la petite enfance, en gestion, ressources humaines et logistique, afin d'assurer les missions confiées à l'association :

- Accompagnement social
- Santé
- Gestion d'équipe et coordination
- Gestion administrative, financière et des Ressources Humaines
- Services généraux : entretien, surveillance des biens et des personnes, logistique

L'approche pluridisciplinaire des équipes, leur expertise des publics les plus vulnérables et la proximité territoriale des services permet à l'association de développer un accompagnement sur mesure auprès des personnes accueillies

Nos pratiques sont basées sur le fait que la personne est au centre de l'accompagnement et décide de son parcours. La personne n'est pas réductible à ses difficultés. L'accent est porté sur les potentialités et capacités des personnes, sur leur autonomisation et l'appropriation de leur parcours. Une attention particulière est portée sur le respect de la temporalité et du rythme de chacun.

Nous développons une approche globale de la personne basée sur une évaluation personnalisée, centrée sur ses besoins et attentive à ses choix, intégrant toutes les dimensions de l'accompagnement et valorisant sa place en tant qu'actrice de son parcours de vie.

Les projets d'accompagnement sont conçus avec la personne sur la base de ses souhaits et de ses capacités. Ils s'inscrivent dans une dynamique individualisant les réponses et mobilisant les ressources du territoire.

Ils sont actualisés régulièrement, à la lumière du cheminement de la personne et des opportunités ouvertes par ses progressions.

Par ailleurs, certains services de l'association proposent des groupes d'expression pour que les personnes qui le souhaitent puissent s'exprimer sur le présent et le futur. Certaines personnes sont également impliquées dans le Conseil Régional des Personnes Accompagnées. L'ancrage territorial des services et établissements fait leur force et leur raison d'être. L'association a le souci permanent d'être au plus près des personnes accompagnées. Les populations sont diverses et ont des besoins qui doivent se définir localement. L'inscription territoriale de **Solidarité Estuaire** est un facilitateur d'accès aux droits et aux besoins.

L'association s'inscrit en tant que véritable acteur des politiques publiques et partenaire des acteurs locaux. Ce qui se traduit par une participation active aux instances, qui mettent en œuvre des politiques sociales (commission départementale de la veille sociale, comité de pilotage asile/intégration, comité des partenaires du Fonds de Solidarité Logement, Conférence Intercommunale du Logement de la Carene, Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat de la Carene, coordination de la veille sociale de Saint-Nazaire, observatoire départementale des violences faites aux femmes, observatoire régionale des violences faites aux femmes....)

Cette dynamique volontaire est aussi formalisée par la signature de multiples conventions de partenariat.

## Ancrage dans l'économie sociale et solidaire

Le modèle associatif repose sur la libre adhésion de personnes de la société civile à des valeurs partagées pour mettre en œuvre un projet commun. C'est l'Assemblée Générale des adhérents de l'association qui détermine la politique et décide des moyens pour la concrétiser.

Ce modèle est essentiel pour garantir l'engagement citoyen dans la solidarité. S'il est encore actuellement largement majoritaire dans le secteur social, les évolutions passées et à venir de celui-ci obligent à repenser le modèle associatif dans le cadre général de l'économie sociale et solidaire.

Un premier défi à relever est la place des différents acteurs dans la gouvernance et dans la mise en œuvre de la politique de l'association. C'est-ce qu'organisent les statuts de **Solidarité Estuaire** :

- (art. 3) : *“Les **membres** de l'Association se répartissent en deux **collèges** : Les membres **adhérents** avec **voix délibérative** qui s'acquittent de leur cotisation annuelle. Les membres **associés** avec **voix consultative** qui apportent leur soutien et leur partenariat aux actions de l'Association.”*
- (art. 4) : *“L'**Assemblée générale ordinaire** comprend **tous les membres** de l'Association.”*
- (art. 5) : *“Des **membres du collège « associés »** peuvent **siéger au Conseil d'administration** et au **Bureau**. Le règlement intérieur en précise les modalités.*

Ces dispositions statutaires permettent d'associer à la vie de l'association et à sa gouvernance l'ensemble des acteurs : adhérents, salariés, bénévoles, usagers (personnes accueillies ou accompagnées, usagers du multi-accueil), partenaires (associations, bailleurs, collectivités, etc.).



Dans l'environnement mouvant du secteur social, un second défi est à relever : maintenir la cohérence entre la politique et sa mise en œuvre. Pour y parvenir, le projet associatif et la Délégation Unique de Délégation donnée à la direction générale sont nécessaires mais insuffisants. Pour y parvenir **Solidarité Estuaire** s'est dotée de plusieurs outils :

- Un **projet stratégique** définissant les axes d'approfondissement de la réflexion et de l'action pour les cinq prochaines années :
  - Renforcer la dynamique associative.
  - Consolider l'organisation et les financements de l'association.
  - Développer l'assise départementale et l'ancrage territorial de l'association.
  - Inscrire l'innovation sociale dans nos pratiques
  - Favoriser les coopérations
  - Favoriser la participation et l'implication
- Une **disposition statutaire (art. 9)** permettant d'associer l'ensemble des acteurs à la réflexion de l'association : *« Pour l'étude de questions particulières, le Conseil d'administration pourra créer une ou plusieurs commissions. Les membres de ces commissions pourront être choisis parmi les membres de l'Association, les membres du Personnel ou être des personnes extérieures qualifiées. »*
- Une **dynamique participative** visant l'innovation et la création d'outils adaptés aux publics dans le cadre de projets rassemblant l'ensemble des acteurs (notamment salariés, adhérents, bénévoles et personnes accueillies ou accompagnées).

Ces différents temps d'échanges et de travail permettent de développer les liens entre administrateurs, bénévoles, salariés et personnes accueillies de l'association. Enfin, la vie de l'association s'organise autour de moments conviviaux fédérateurs entre l'ensemble des acteurs de et vecteurs d'une culture commune.

Résister à la logique concurrentielle introduite dans le secteur social par la généralisation des appels d'offres est le troisième défi à relever. **Solidarité Estuaire** a pris, dans ce domaine, trois orientations :

- Face à la tentation du « gigantisme », **Solidarité Estuaire** souhaite rester une association à taille humaine Son développement n'est pas dicté par un souci d'expansion irraisonné. Seuls les besoins non satisfaits repérés par les professionnels, orientent ses projets.
- Face à la logique concurrentielle, **Solidarité Estuaire** inscrit résolument ses actions dans le développement des complémentarités avec d'autres partenaires. Plutôt qu'une mise en concurrence des acteurs, l'association a la capacité d'exercer une veille sur les besoins sociaux et d'apporter ses connaissances et compétences pour agir avec ses partenaires pour répondre à ces besoins. L'association recherche l'adhésion et la participation des partenaires dans la mise en œuvre d'actions communes.
- Face aux évolutions du secteur, se fédérer est nécessaire pour conserver la vitalité du modèle associatif. **Solidarité Estuaire** adhère et participe aux activités et réflexions de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et de l'Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux.

La volonté d’ancrage local de **Solidarité Estuaire** conduit à valoriser un des traits parfois oublié de l’économie sociale et solidaire : être un acteur de la dynamique territoriale. Ceci se traduit par :

- La participation à la construction de projets de développement territoriaux cohérents ;
- La réponse aux nouvelles problématiques et nouvelles formes de précarité sur les territoires du département.
- L’implication de **Solidarité Estuaire** dans les politiques associatives locales (membre des conseils d’administration de Ménage service, de la Résidence des Jeunes de Saint-Nazaire, du GCSMS du SIAO, etc.)
- L’inscription affirmée dans une logique de réseau local : groupe ressource violences faites aux femmes de la Carene, comité des partenaires des quartiers politiques de la ville de Saint-Nazaire....

## Orientations 2019-2023

Dans le cadre de l’élaboration du projet associatif, l’association **Solidarité Estuaire** a défini six orientations stratégiques afin de consolider et améliorer le fonctionnement de son organisation associative.

La finalité de ces orientations est bien de garantir la qualité de l’accueil et de l’accompagnement des publics au sein de l’association **Solidarité Estuaire**.

Chaque orientation se déclinera en un plan d’actions qui servira de feuille de route pour les 5 années à venir.

### Renforcer la dynamique associative

- ❖ **Améliorer la communication interne et externe entre les acteurs et les partenaires.**  
L’association devra se doter d’outils, de dispositifs, d’instance favorisant l’implication directe et l’expression de tous les acteurs.
- ❖ **Accompagner les membres du conseil d’administration.**  
Les évolutions des politiques sociales de notre secteur nécessitent pour les administrateurs de mettre à jour leurs connaissances afin de les aider dans leur gestion et leur prise de décision.
- ❖ **Engager une réflexion sur la place du bénévolat dans l’association.**  
Aujourd’hui l’engagement bénévole ne se structure qu’autour de la gouvernance associative. Une réflexion est à mener sur les liens entre les bénévoles/ les salariés et les personnes accompagnées, la place du bénévolat dans nos activités

### Consolider l’organisation et les financements de l’association

- ❖ **Développer une culture commune.**  
Au-delà des relations professionnelles, la qualité des liens s’enrichit par la vie associative qui confère une dimension conviviale, en favorisant le dialogue, les rencontres, la bienveillance entre les salariés, les personnes accompagnées, les administrateurs de notre Association, afin de renforcer une culture commune. La communication interne joue un rôle essentiel dans cette mise en relation, dans le

sentiment d'appartenance et l'identité globale **Solidarité Estuaire**. La communication associative doit permettre à l'ensemble des parties prenantes de connaître nos valeurs, notre projet, nos actions.

- ❖ **Assurer une marge d'autonomie financière de l'association par rapport aux financements publics afin de mener à bien ses projets associatifs**  
Pour mener à bien ses missions, **Solidarité Estuaire** bénéficie principalement de ressources issues des pouvoirs publics. L'emploi de ces ressources de plus en plus contraintes impose à la fois une gestion rigoureuse et imaginative. Dans ce contexte, nous souhaitons faire évoluer notre modèle économique en accentuant nos efforts de diversification de ressources : recherche de fonds privés (dons), de fondations, de financements participatifs....

#### Développer l'assise départementale et l'ancrage territorial de l'association

- ❖ **Développer la communication sur la nouvelle association pour assurer sa reconnaissance au niveau départemental et sur les territoires**  
**Solidarité Estuaire** associera aux actions qu'elle développe une communication qui lui permettra d'accroître sa notoriété, de valoriser son expertise et ses missions.
- ❖ **Elaborer une offre répondant aux besoins spécifiques des territoires**  
**Solidarité Estuaire** souhaite que l'implantation de ses dispositifs favorisent, autant que faire se peut, la proximité. Le critère de proximité et d'inscription des dispositifs associatifs dans le bassin de vie des personnes accompagnées aura pour ambition de lutter contre les inégalités territoriales

#### Inscrire l'innovation sociale dans nos pratiques

- ❖ **Construire des réponses innovantes**  
L'association représente un « laboratoire d'innovation sociale » notamment dans le champ de la lutte contre l'exclusion. Initier, expérimenter, c'est se donner les moyens de mieux accompagner. Il conviendra d'élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux, non seulement dans le cadre classique des appels à projets mais aussi à partir de nos propres initiatives.
- ❖ **Mobiliser les moyens nécessaires à l'innovation**  
L'association recherche des moyens nécessaires à son développement (mécénat, fondations...) et des partenaires à mobiliser...
- ❖ **Identifier les ressources, les mutualiser et les partager**  
L'association valorise les compétences des professionnels de l'association pour contribuer à sa capacité d'innovation, partager les savoirs, essaimer les nouvelles pratiques et mutualiser les outils utilisés.
- ❖ **Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles**  
Le cadre d'exercice de l'accompagnement des personnes ne cesse d'évoluer. Pour s'y adapter les pratiques professionnelles doivent s'adapter. La Direction accompagnera les attentes des professionnels dans la conduite du changement (formation...)
- ❖ **Engager une réflexion sur le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement.**  
La pair aideance a fait son apparition dans le champ du social. C'est un sujet encore mal connu en France et l'apport de connaissance et d'information est donc une priorité.

### Favoriser les coopérations

- ❖ **Favoriser la collaboration entre les pôles d'activité et les différentes actions**  
L'association s'est construite en étoffant ses champs d'activité et de compétences. Elle a aujourd'hui une capacité à mobiliser en interne différents services et professionnels pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées. Ces collaborations nécessitent de décloisonner les services, les pratiques pour favoriser la compréhension de chacun. Pour cela, il conviendra d'amplifier les liens et les complémentarités, en développant les échanges, en partageant les outils, les pratiques et les projets communs
- ❖ **Consolider et développer les coopérations sur les territoires**  
**Solidarité Estuaire** s'engage à poursuivre et systématiser, sur les territoires, les partenariats avec les acteurs du secteur et des autres mondes professionnels afin de proposer aux personnes accompagnées les réponses les plus adaptées à leurs souhaits et besoins.

### Favoriser la participation et l'implication

- ❖ **Accompagner les professionnels pour mobiliser la participation comme un outil d'insertion**  
L'association veillera à mettre en place l'accompagnement adéquat en direction des professionnels concernés pour les amener à mieux prendre en compte la dimension de la participation.
- ❖ **Développer la participation des personnes accompagnées à la vie de l'association et au sein des instances de gouvernance**  
L'Association promeut la citoyenneté de chaque personne, renforce sa capacité à agir et reconnaît sa contribution à la société. Afin d'intégrer au mieux les personnes accompagnées dans la vie associative et ses instances, l'association structurera cette proposition en proposant une pédagogie, des outils adaptés.